

Tignes, le 17 février 2023

CONVOCAATION

Cher (e) Collègue,

Je vous informe que le Conseil Municipal de la Commune de Tignes se réunira

Le jeudi 23 février 2023 à 18 heures

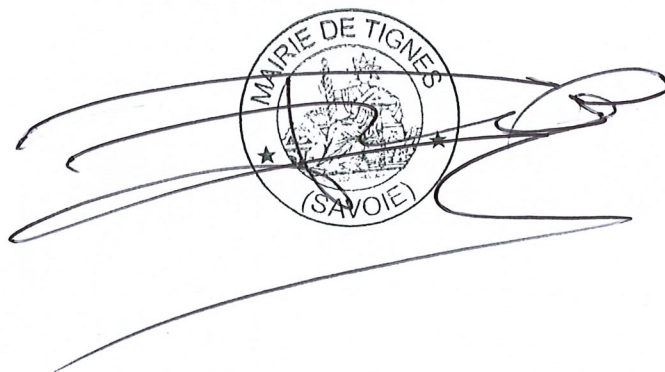
en séance ordinaire, dans la salle du Conseil Municipal de la Mairie.
(Article L.2121-9 du Code Général des Collectivités Territoriales)

Pour vous permettre d'appréhender les divers points reportés sur cet ordre du jour, une note de synthèse est jointe à la présente convocation.

Je vous rappelle qu'en cas d'absence ou d'empêchement, vous pouvez donner pouvoir à un autre membre du Conseil Municipal. À cet effet, vous trouvez ci-joint un pouvoir à compléter et à nous remettre au plus tard avant l'ouverture de séance.

Vous souhaitant bonne réception des présentes, je vous prie de croire, cher(e) Collègue, à l'assurance de mes cordiales salutations.

**Le Maire,
Serge REVIAL**



The image shows a circular official stamp of the Municipality of Tignes (Savoie) with a central emblem. Overlaid on the stamp is a large, stylized handwritten signature in black ink.

ORDRE DU JOUR

A. Compte-rendu d'activités

B. Compte-rendu au Conseil Municipal de l'utilisation des délégations accordées au Maire dans le cadre des dispositions des articles L.2122-22 et L.2122-23 du Code Général des Collectivités Territoriales

C. Information diverse

1^{ERE} PARTIE – FINANCES – ADMINISTRATION GENERALE – VIE ECONOMIQUE

D2023-02-016 Approbation du procès-verbal du conseil municipal du 23 janvier 2023

D2023-02-017 Présentation du rapport d'orientation budgétaire

D2023-02-018 Approbation du projet de rénovation et d'extension du chalet d'alpage du Chardonnet et demande de subvention au titre du Fond Européen Agricole pour le Développement Rural (FEADER)

D2023-02-019 Approbation du projet de rénovation énergétique de l'immeuble communal d'habitation « Le Picheru » et demande de subvention au titre de la Dotation de Soutien à l'Investissement public Local (DSIL)

D2023-02-020 Avenant n°3 à la convention de télétransmission des actes

D2023-02-021 Approbation de la grille tarifaire des activités sports et loisirs - été 2023

2^{EME} PARTIE – TRAVAUX – AMENAGEMENT DU TERRITOIRE ET STRATEGIE FONCIERE

D2023-02-022 Convention de superposition d'affectation du domaine public hydroélectrique concédé relative aux périmètres de protection du captage d'eau de la Sassièrre avec EDF - Indemnisation pour la délivrance d'un débit supplémentaire à l'aval du barrage de la Sassièrre

D2023-02-023 Convention d'aménagement avec la SAS LE TETRAS LODGE représentée par M. Nicolas CHATILLON, dans le cadre des réhabilitation et extension de l'hôtel de tourisme LE TETRAS LODGE classé 4 étoiles

D2023-02-024 Convention d'aménagement avec M. et Mme LAMBERT Jean-Denis et Sylvie, dans le cadre de l'extension avec rénovation énergétique globale du chalet touristique LO SOLI

D2023-02-025 Convention d'aménagement avec la SASU ERIM, dans le cadre de la demande de transfert du permis de construire portant sur la surélévation et rénovation énergétique globale de la résidence LES SOLDANELLES, avec création de trois logements touristiques

3ÈME PARTIE – LOGEMENT – AFFAIRES SOCIALES ET SANTE

Pas de point dans ces domaines.

4ÈME PARTIE – JEUNESSE – SPORT – CULTURE ET VIE ASSOCIATIVE

Pas de point dans ces domaines.

QUESTIONS DIVERSES

Conformément au règlement intérieur, approuvé le 14 septembre 2020, les questions diverses doivent être transmises 48 heures avant le début de la séance, par courriel à l'adresse suivante : directiongenerale@tignes.net